



Communiqué de presse
Paris, le 28 octobre 2019

Je-roule-en-electrique.fr Tout savoir pour passer à la mobilité électrique sereinement

- L'Avere-France et ses partenaires*, en collaboration avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, lancent le site **Je-roule-en-electrique.fr**.
- Le portail **Je-roule-en-electrique.fr** vous guide pas à pas sur le chemin de la mobilité électrique.
- Le site est conçu comme une boîte à outils pour trouver toutes les réponses pratiques afin de passer sereinement aux véhicules électriques : modèles disponibles sur le marché, autonomie, recharge, aides disponibles.

*Les partenaires du projet : ABB, Audi, BMW, Borne Recharge Service, Bornes Solutions, ChargeGuru, Citroën, DS Automobiles, Easytrip, Enedis, ENGIE, GIREVE, IZIVIA, Métropole du Grand Paris, Nissan, Park'n Plug, Peugeot, PFA, Proxiserve, Opel, Renault, Total, Union Française de l'Electricité (UFE), Ville de Paris, Volkswagen, ZePlug.





Véhicules électriques

ACCÉLÉRONS LE FUTUR

Préparer dès aujourd'hui les déplacements de demain

Le véhicule électrique est une réalité depuis plus de 10 ans en France. C'est une solution qui nécessite d'être développée pour répondre à de nombreux enjeux.

En 2017, le plan climat de la France a fixé pour objectif la fin de la vente des véhicules émetteurs de gaz à effet de serre à l'horizon 2040. En 2018, la filière automobile nationale et le gouvernement se sont engagés à multiplier par 5 le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation en France d'ici à 2022. Au même moment, la qualité de l'air se dégrade de manière significative avec des conséquences sanitaires importantes.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux pour la France et participer à la lutte contre la pollution atmosphérique, la filière de la mobilité électrique et les collectivités territoriales se sont rassemblées de manière inédite autour de l'Avere-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique, et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire afin de répondre d'une seule voix aux questions que se posent les Français et accompagner le développement des véhicules électriques.

Le site **Je-roule-en-electrique.fr** rappelle également l'importance des véhicules électriques, véritable pivot intersectoriel de la transition écologique et énergétique ainsi que dans la lutte quotidienne contre la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique.

Je-roule-en-electrique.fr répond aux questions des Français sur les véhicules électriques

L'Avere-France et 26 acteurs publics et privés engagés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques du transport routier grâce aux véhicules électriques lancent le site internet **Je-roule-en-electrique.fr**. Ce portail est voulu comme un outil de pédagogie destiné à informer le grand public sur l'utilisation des voitures électriques.

Le portail **Je-roule-en-electrique.fr** rassemble ainsi les informations clés sur les véhicules électriques et offre des réponses personnalisées en fonction des usages, des envies et des possibilités de chacun :

Quel véhicule électrique pour mon usage ? Comment et où le recharger où que je sois ? Quelles économies vais-je réaliser ? Ou encore quelles aides à l'achat et à l'usage en fonction du lieu d'habitation ?

Joseph Beretta, Président de l'Avere-France :

« Nous nous devons d'accompagner les Français vers la mobilité électrique. C'est le rôle de l'Avere-France, en tant qu'association rassemblant l'ensemble de l'écosystème, d'expliquer les bénéfices économiques et environnementaux du véhicule électrique afin d'engager la transition du plus grand nombre vers des déplacements plus durables.

Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape et je suis fier de lancer Je-roule-en-electrique.fr, un projet unique en France soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire avec l'implication d'une grande partie de la filière. Cet outil est le résultat du travail collectif de 26 entreprises et collectivités locales impliquées dans le développement d'une mobilité plus durable. Nous nous appuyons sur leur expertise et leurs connaissances du terrain pour répondre à toutes les questions que les Français se posent, tant sur l'achat, le financement, l'utilisation du véhicule que sur son impact environnemental ».

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale loi 1901 créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.